

Image not found or type unknown



Jugement rendu caduque par le Tribunal

Par **Julien**, le **15/12/2017** à **10:04**

Bonjour à tous,
Bonjour,
Nous avons été caution solidaire de notre fils.
Suite à un conflit, trop long à expliquer ici, nous avons été convoqué devant le Tribunal.
Le propriétaire ne s'est pas présenté et le jugement a été rendu caduque.
Mes questions sont :
Combien de temps a-t-il pour se représenter, éventuellement, SANS procédure ?
Et combien de temps a-t-il pour se représenter, éventuellement, AVEC procédure ?
Je vous remercie pour vos réponses.